

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.  |                                     |   |



CORNELIUS KREIGHOFF

# BULLETIN

## DES

### RECHERCHES HISTORIQUES

---

IER VOLUME

JUILLET 1895

7ÈME LIVRAISON

---

#### QUI COMMANDAIT A CHATEAUGUAY ?

---

Depuis que le parlement fédéral a décidé de poser une pierre sur le champ de bataille de Châteauguay pour faire connaître le véritable site de la lutte du 26 octobre 1813, il s'est élevé trois ou quatre prétentions au sujet des officiers qui exerçaient le commandement soit au-dessus de Salaberry, soit conjointement avec lui, soit comme premier sous ses ordres.

Le général de Watteville, du corps des Meurons, commandait toute la partie du Bas-Canada où il y avait des troupes ; Salaberry était chargé de défendre la rivière Châteauguay et les cours d'eau qui y tombent. Après quatre ou cinq jours de travail pour construire des retranchements, Salaberry terminait sa tâche lorsque de Watteville arriva pour faire l'inspection et trouva le tout parfaitement exécuté. Cet officier supérieur repartit aussitôt. Le lendemain eut lieu la bataille. Donc, Salaberry a le mérite d'avoir préparé le champ sur lequel il a remporté la victoire ; on ne saurait exiger qu'il partage avec de Watteville.

Reste à savoir si quelqu'un a commandé en second durant la fameuse journée. Oui, c'était M. O'Sullivan, jeune avocat, appartenant à la milice de Beauharnois. Il composait à lui seul tout l'état-major de Salaberry. Ce dernier fait les plus grands éloges de sa conduite en qualité d'aide-de-camp et d'aide-major, se transportant

sur tous les points de la ligne pour donner des ordres et parfois les faisant exécuter sous ses yeux.

Michel O'Sullivan était un garçon de belle prestance, parlant surtout le français, langue de sa mère. Il est l'auteur du récit d'*Un Témoin Oculaire* qui raconte la bataille de Châteauguay mieux que personne n'a encore pu le faire. Il mourut juge, à Montréal, après avoir été solliciteur-général.

Quant au major F. G. Heriot qui passe pour avoir commandé en second à Châteauguay, il n'a pas même eu connaissance de la bataille.

Le lieutenant-colonel George McDonell a écrit qu'il avait eu ce commandement, mais nous savons qu'il n'en est rien. Survenu seul au moment de la bataille, McDonell fut chargé de se tenir avec la réserve (un peu moins de deux cents hommes), dans les troisième et quatrième lignes de défense, et il y resta toute la journée sans tirer un coup de fusil, la réserve n'étant pas appelée. L'avant-midi il se tenait à vingt arpents en arrière de la première ligne où était Salaberry et, vers onze heures, il s'approcha de la seconde ligne pour être plus à portée de son chef. Lorsque l'ennemi attaqua le flanc gauche de Salaberry, vers deux heures de l'après-midi, il se trouvait placé presque en face de McDonell, mais Salaberry accourut, donna des ordres, remporta une seconde victoire et ne tint compte, ni de McDonell ni de la réserve.

BENJAMIN SULTE

---

REMARQUES SUR L'ORAISON FUNEBRE DE FEU  
MR DE FRONTENAC PRONONCÉE EN L'ÉGLI-  
SE DES RÉCOLLETS DE QUÉBEC, LE 19  
DÉCEMBRE 1698, PAR LE P. OLIVIER  
GOYER, COMMISSAIRE DES  
RÉCOLLETS.

La pièce paroît bien composée, mais au jugement des personnes qui ont une parfaite connaissance de la conduite que Mr. de Frontenac a gardée dans le Canada le plus grand nombre des chefs qu'elle renferme à sa louange n'est pas conforme à la vérité. Quoique l'on prétende pas en cela taxer son panégyriste qui étant nouveau venu dans ce pays n'a pu travailler que sur les mémoires avantageux que quelques personnes mal informées, comme on veut croire, de la plupart des choses qui se sont passées, lui ont fournis. On ne peut convenir à moins que de s'aveugler que l'éloge que le St. Esprit fait de Salomon, soit appliqué selon la vérité à Mr. de Frontenac ni qu'on puisse justement le substituer comme on le fait au commencement de l'exorde à la place de ce grand prince; puisque toutes ces belles épithètes de sage, désintéressé, libéral, dévoué au service de son roi, zélé pour le bien public, grand dans les difficultés par la prudence, dans les périls par son courage et dans la religion par sa piété qu'on attribue à M. de Frontenac ne lui conviennent point ou très peu pour la plupart comme on le verra dans la suite de ces remarques qu'on va faire sur les divers endroits de l'écrit ci-dessus par manière de gloses apostilles.

- (1) Cela n'est pas aisé à reconnaître.
- (2) La substitution ne parait pas juste et recevable.
- (3) Si l'on fait du juste la définition d'un homme sage, il sera malaisé d'en faire l'application à qui l'on prétend, non plus que des titres de désintéressé et de grand dans la religion par sa piété; si l'on entend bien

ce que c'est que d'avoir de la piété et de la religion et qu'on ne la fasse pas consister simplement dans un extérieur apparent.

(4) Ceux à qui on l'a préconisé n'y étaient pas, mais un grand nombre d'entre eux ont oui dire le contraire de ce qu'on avance.

(a) Pour se plaindre de la conduite du capitaine Marolinj à son égard.

(5) L'admiration n'a pas été au sujet de l'éloquence mais bien de l'injustice manifeste des représentations comme aussi des emportements extraordinaires qu'il y a fait paraître et des manières indignes dont il a traité ceux qui n'étaient de ses sentiments. Outre que la plupart de ces messieurs qu'on apostrophe ont admiré tant de fois avec gémissement et avec horreur d'une conduite si étrange dont ils ont été témoins et plusieurs à leurs dépens.

(6) Il n'y a qu'à voir ce que c'est que s'occuper de son devoir ou de sa fortune et l'on jugera aussitôt du contraire de ce qu'on avance en faisant réflexion sur la conduite du personnage.

(7) Il faut passer vite là-dessus de peur d'entrer dans un détail qui seroit fort odieux à la mémoire du défunt.

(8) Ce n'a pas été manque de volonté ni d'entreprise pour y réussir et très-souvent contre le devoir de la conscience et les ordres de la cour. Témoins les traités de boissons enivrantes aux sauvages qu'il laissoit faire et les injustices faites à des particuliers.

(9) Que veut dire cela et comment donnera-t-on des preuves de cette magnificence qui soient à sa louange ?

(10) Mais non le plus souvent ces ordres auxquels il s'est tant de fois opposé en usant même de force et de violence au grand scandale de tout le monde. Le transport et l'usage des boissons enivrantes qu'il a fait faire en cassant et faisant faire contre les ordonnances des intendants données en conséquence des ordres de la cour, en est une preuve éclatante.

(11) En quoi fait-on consister ce zèle pour le bien public et qu'est-ce qu'il y a mis du sien pour le procurer ?

(12) Ce n'était pas là son foible. Il avoit à la vérité beaucoup d'esprit, de politique et de ruse ; mais la conduite dérangée qu'il a fait paroître ici en tant d'occasions dément cette solidité de jugemens qu'on lui attribue, ou s'il en a été doué, la véhémence de ses passions qui le faisoient paroître déraisonnable en bien des rencontres, le lui troublait souvent.

(13) Il est fort à craindre que cette présence d'esprit n'ait été pour lors l'effet d'une conscience opiniâtre et endurcie qu'il s'étoit faite pour se mettre au-dessus de tout, puisqu'il s'en est peu servi pour réparer autant qu'il étoit en lui les maux publics et particuliers dont il a été la cause. Que n'auroit-il pas dû faire dans ce temps-là pour demander pardon de l'ardeur opiniâtre et comme forcené avec laquelle il a si longtemps persécuté l'église, maintenu et souvent même excité les révoltes et les mutineries des peuples contre elle, protégé contre ses ministres les libertins, les scandaleux et les créatures de mauvaise vie, molesté, vexé, persécuté les plus gens de bien et même des prêtres et des magistrats qui défendoient la cause de Dieu et le parti de la justice qu'il vouloit opprimer, soutenu par toutes sortes de voies le trafic injuste et scandaleux des traiteurs d'eau de vie aux sauvages, permis, approuvé et maintenu la licence, les abus des cabarettiers, autorisé et même introduit dans ce pays malgré les remontrances des serviteurs de Dieu, des divertissements criminels et dangereux, déclaré à ce sujet une guerre perpétuelle à la dévotion de la Ste-Famille parce qu'on n'a pas voulu permettre aux femmes et aux filles qui en étoient d'assister à ses comédies contre les règles de cette association qui le leur défendent, les y avoir sollicitées, fait solliciter et entraîner comme par force et avoir même engagé des maris d'y contraindre leurs femmes jusqu'à les menacer de son indignation s'ils ne le faisoient pas, tâché de décrier l'évêque et le

clergé, les missionnaires et autres personnes de vertu à qui il s'est efforcé de nuire tant ici qu'en France par plusieurs impostures et calomnies dont on a trouvé après sa mort de longs mémoires remplis, qu'il avoit envoyés en France et qu'il a rapportés en retournant en 1689 en ce pays, causé enfin soit par lui-même, soit par autrui beaucoup d'autres désordres qui ont fait gémir durant une longue suite d'années l'Evêque et les ministres de cette église naissante. Que n'aurait-il-pas, dis-je, dû faire avant que de mourir pour réparer tous ces scandales et en donner de sincères marques de pénitence et de componction, Dieu lui ayant donné tout le temps pour se reconnaître. Cependant on l'a vu jusqu'à la fin dans un grand froid sur tout cela. Il ne s'est avisé de lui-même de faire aucune démarche qui auroit pu répondre à la juste attente du public. Il a témoigné en particulier et d'une manière foible sur le fait de la traite des boissons enivrantes lorsqu'on l'a fait tomber sur cet article qu'il voyoit bien qu'il avoit commis son autorité à des gens qui en avoient abusé. Il a consenti qu'on soit allé visiter de sa part, sur la proposition qu'on lui en a faite, des personnes à qui il avoit causé des chagrins et des torts considérables. Lorsqu'on lui a fait en présence du St-Sacrement qu'on lui donna en viatique avant sa mort les interrogations qui sont dans quelques rituels, entre lesquelles est celle-ci: "Ne demandez-vous pas pardon de tous les mauvais exemples et scandales que vous auriez pu donner," il a répondu qu'oui, mais il n'a pas avoué qu'il en eut jamais donné. En un mot il s'est comporté durant les derniers jours qui ont précédé sa mort comme une personne qui ayant toujours mené une vie irréprochable n'auroit rien à craindre. Et c'est là cette présence d'esprit avec laquelle il s'est soutenu jusqu'au dernier moment de la vie.

(14) Transeat. Car on ne doit pas contester ce qu'on n'a pas vu.

(15) Cela est vrai. On l'a remarqué surtout lorsque les Bostonnois vinrent assiéger Québec.

(16) Le bonheur lui en voulut surtout en cette occasion aussi bien qu'à toute la colonie, et il a été obligé d'avouer plusieurs fois que le Canada n'étoit pas redevable pour ce coup de sa délivrance à la force ou à l'industrie des hommes.

(17) On diroit mieux qu'il en pratique l'œuvre à l'extérieur avec beaucoup de faste et d'ostentation : témoin cette ambition démesurée avec laquelle il a toujours affecté jusqu'à la fin de prétendre dans l'église et dans les cérémonies de la religion des honneurs qui ne lui étoient pas dûs, de faire des affronts sanglants pour ce regard aux intendants, malgré ce que la cour avoit réglé en leur faveur d'exiger des ecclésiastiques et des religieux contre la défense du roi qu'on lui adressât la parole en prêchant, de demander de leur part à son égard des abaissements qu'il n'exigeait pas du moindre des officiers de guerre. C'est par toutes ces affectations qu'il s'est signalé et rendu grand dans sa religion et dans sa piété, qu'on peut avec justice taxer de vérité et d'hypocrisie puisque les choses qu'on a rapportées de lui au No. 13 sont entièrement incompatibles avec l'esprit de religion et de piété. A quoi l'on ajoute que la foi étant le premier fondement de la religion et de la piété on ne peut avec raison qualifier de grand dans sa religion un homme qui a paru souvent dans des sentiments fort opposés à la foi, comme en ce qu'on lui a ouï dire plusieurs fois et même peu de temps avant sa mort que tous les hommes étoient prédestinés et qu'il ne fallait pas croire que l'enfer dût toujours durer, et bien d'autres choses semblables.

(18) Voilà en 3 ou 4 lignes avoir parfaitement bien représenté la personne dont on fait l'éloge.

(19) C'est pour cela qu'on lui a ouï dire tant de fois après qu'il avoit d'avantage fait des siennes (ce qui arrivait plus ordinairement quand les navires étoient partis pour retourner en France) " qu'il avoit dix-huit mois de bon devant lui avant qu'on pût avoir réponse de la cour."

(20) Jamais le panégyriste ne fut plus mal informé qu'en ce qu'il avance en cet endroit. Car il est de notoriété publique que celui qu'il loue s'est presque toujours prévalu des mêmes conjonctures pour en tirer avantage contre ceux qu'il a crus contraires à ses sentiments et à ses prétentions. Et l'on peut assurer avec vérité que la vengeance a été l'une des passions qui a le plus dominé dans lui et dont il a fait paraître des marques plus sensibles dans les occasions. Ce qu'on a remarqué au No. 13 étant connu d'un chacun comme chose de fait, ne laisse aucun lieu de douter de ce qu'on vient de dire.

(21) Il falloit donc l'envisager fort à propos et non dans ces temps où la colère le transportant on voyait l'écume qui lui sortoit de la bouche.

(22) Le papier, dit-on, souffre tout, mais cela n'est pas bon à débiter devant des gens qui n'en peuvent rien croire pour avoir été témoin du contraire.

(23) Cela est vrai, à l'entendre précisément de ceux qu'on pouvait appeler ses créatures parcequ'ils entroient dans toutes ses vues.

(24) C'est ici où l'on pourroit dire au panégyriste qu'il n'a pas connu le vieux renard.

(25) De quelles amitiés veut-on parler ? est-ce de celles qui se portent aux personnes de sexe ? Il les a toujours aimées et trop pour l'honneur de quelque héros. Est-ce de celles qui se forment entre les personnes du monde ? L'expérience a fait voir qu'il n'y a pas tenu, et que le moindre intérêt ou un petit point d'honneur, l'a fait souvent rompre avec ceux avec qui il avait paru d'abord avoir le plus d'intelligence. Témoin les brouilleries fréquentes qu'il a eues avec les uns et les autres et qui ont excité souvent de grands scandales tant ici qu'en France. Veut-on parler enfin des amitiés qu'on a pour les serviteurs de Dieu ? Il n'en a jamais conçu pour aucuns qu'autant qu'il les a cru pouvoir entrer dans ses vues et favoriser ses inclinations : ce que la préoccupation ou la facilité à se laisser gagner par des apparences trompeuses n'a pas laissé de produire en quelques uns.

Que si d'autres qui l'ont mieux connu n'ont pas fait ce qu'il a voulu, il leur a fait aussitôt sentir son indignation. En un mot, ce qu'on peut dire de plus juste au regard de ses amitiés, c'est qu'il a toujours aimé, soutenu et protégé les personnes vicieuses, jusque là que s'il est venu en ce pays quelque prêtre ou religieux de mauvaise vie et scandaleux, c'est à ceux-là qu'il s'est attaché plus fortement, et dont il a pris la cause avec plus de chaleur contre les serviteurs de Dieu.

(26) Cela a paru en quelques rencontres ; ce n'a été le plus souvent que lorsqu'il s'est vu en état de pouvoir appréhender la faveur et le crédit contre lui-même.

(27) L'on n'a pas remarqué que son désintéressement l'ait porté à s'empresse pour les autres, mais bien ses propres intérêts, ou le désir ardent d'avoir le dessus dans tout ce qu'il prétendoit.

(28) Cela est vrai ; mais c'étoit pour ses créatures et non pour les autres à qui il s'est efforcé de rendre toutes sortes de mauvais offices, comme on l'a insinué au no 13.

(29) Il faut donc conclure qu'il est bien malheureux de l'avoir le plus souvent accordé au démerite et au vice.

(30) Cette confiance et cette estime furent telles qu'on peut se les figurer de ce qu'on vient de remarquer.

(31) Qu'on en juge.

(32) Voilà une manière de parler qu'il faut pardonner à un homme extraordinairement quoique fausement prévenu en faveur de son héros et qui ne sait pas ce qui s'est passé ; mais elle paroitra intolérable à ceux qui en ont une vraie connaissance, car après la description très véritable et très avérée qu'on a faite du personnage au no 13 est-on bien reçu à dire : *certaines mécontents, etc.*

(33) Qu'étoit-il nécessaire d'user de conspiration secrète et de sourdes intrigues dans l'affaire qui d'elle-même a fait un aussi grand éclat ici et en France comme fit la guerre ouverte entre lui et l'intendant qui obligea enfin le roi à les rappeler tous deux.

(34) O assurément on suppose cette prévention mais elle n'est pas vraie car sa majesté étoit très bien instruite de la vérité.

(35) On laisse à ces messieurs à qui l'orateur s'adresse à faire leurs réflexions sur tout ce qu'il avance tant sur la disgrâce que sur la justification et le retour de son héros.

(36) L'entreprise seroit vaine, car les auditeurs ne pleurent pas, mais la plupart lèvent les épaules et sont choqués d'avoir entendu jusqu'à présent sortir de la chaire de vérité tant de choses si peu conformes à la vérité : et ce qui suit ne les choquera pas moins, n'étant regardé par eux que comme des suppositions dont presque aucun ne peut convenir de bonne foi.

(37) L'application des paroles du prophète Samuel ne fera-t-elle pas rire de compassion ou autrement ceux qui savent la pauvre et étrange vie qu'a menée le personnage en ce pays ?

(38) S'il ne fit que peu de pauvres c'est qu'il n'en eut pas le pouvoir, car mille traits qui ne sont que trop sensibles et avérés font voir qu'il en eut très longtemps la mauvaise volonté et qu'il n'a rien épargné pour en venir à bout.

(39) L'orateur parle de lui-même, mais qu'a-t-il vu qui ne soit très équivoque et qui ne se remarque souvent sur la vie, dans les plus grands pécheurs aussi bien que dans les justes ? La règle générale qui est *qu'on meurt d'ordinaire comme on a vécu*, est plus juste et doit faire trembler pour le salut du défunt quoique les exceptions qui se rencontrent dans cette règle générale et qui tiennent du miracle, comme dit St. Augustin, nous empêchent de former un jugement décisif sur son sort.

(40) Comme d'une part tout le monde sait avec quelle opiniâtreté et quelle ardeur le défunt a soutenu jusqu'à la fin contre toute l'Eglise du Canada la traite des boissons aux sauvages, et de quels stratagèmes il s'est servi pour s'opposer en ce point à tous les serviteurs de Dieu, et comme d'ailleurs on ne peut qu'outrer

ce blâme, les plus intéressés étant forcés par le témoignage de leur propre conscience d'avouer l'incompatibilité que la licence de ce commerce a avec l'établissement et le progrès de la religion parmi ces nations barbares, il a bien fallu pour l'honneur du défunt le faire parler d'une manière qui put le dédommager dans les esprits du blâme qu'il y avoit encouru. Mais après tout ce n'est pas de son propre mouvement qu'il a dit cela, c'est sur les réflexions qu'on lui a fait faire à la mort, et il n'en a dit qu'une partie comme on a dit au no 14. Le reste qui est énoncé ici s'est dit comme par force de conséquence qu'on a eu pour son honneur de l'aveu qu'il a fait qu'il avoit commis son autorité en cela à des gens qui en ont abusé. Mais ce témoignage et cette réparation est bien foible après tous les maux qu'il a fait dans le pays et à cette église depuis une si longue suite d'années en soutenant la traite des boissons aux sauvages.

(41) Ce qu'on a remarqué aux nombres 13 et 17 et 39 peut faire remarquer s'il y a de la vérité dans ce qui s'avance ici touchant ses dévotions et ses sentiments à la fin de sa vie, et de quel esprit et par quels motifs tout cela s'est passé. Mais quand il auroit eu la meilleure intention du monde, après tout, cela n'est qu'accidentel en comparaison de tout ce qui lui a manqué.

(42) On omet à dessein les vraies réflexions qui pourroient se faire sur cet endroit et qui ne tourneroient pas à l'avantage du personnage.

(43) Pourvu qu'on lui adressât la parole en préchant et qu'on le traitât de Monseigneur, car autrement il n'y venoit pas ou s'il y venoit il ne s'y montroit pas. On pourroit encore rappeler ici les sermons qu'il a faits faire autrefois contre l'intendant et le conseil et qui ont causé tant de brouilleries et de divisions, et par là on pourroit mieux juger quelle étoit cette avidité qu'on dit ici qu'il avoit pour la parole de Dieu. Pour ce qui est de sa lecture spirituelle, ne la faisoit-il pas souvent dans les livres composés par les jansénistes, car il avoit plusieurs de ces livres qu'il préconisoit fort, et qu'il prêtoit volontiers aux uns et aux autres.

(44) C'est ordinairement de ces sortes de retraites qu'on l'a vu revenir plus animé contre l'église et contre les gens de bien, et c'étoit un dicton connu de la plupart quand on l'y voyoit entrer, on n'a qu'à s'attendre à de nouvelles affaires car un tel est allé en retraite.

(45) En voilà beaucoup et trop pour se faire croire d'un auditoire qui bien loin de convenir que toutes ces vertus ont été ralliées dans la personne du prétendu héros, aura bien de la peine à lui en attribuer une seule.

(46) Tout ce qui est débité ici touchant les vertus militaires du héros est assez bien tourné pour lui en faire honneur. Mais comme personne de ceux qui l'ont entendu n'a été témoin des faits étrangers au Canada, on s'en rapporte pour le croire à qui l'aura vu. Pour ce qui regarde le siège de Québec, il est vrai que la réponse qu'il envoya au commandant de la flotte en la manière que l'orateur le dit, a été approuvée et louée ici d'un chacun. Mais quant au reste qu'on préconise dans notre héros, la plupart de ceux qui savent ce qui s'est passé ont souvent dit qu'il en étoit innocent ; à peine le vit-on sortir une fois du château où la présence des ennemis le fit rentrer bien vite.

(47) Ce n'est pas sa présence qui leur fit prendre la fuite, mais le grand nombre des Français auxquels ils voyaient bien que celui de leurs guerriers n'étoit pas capable de faire tête.

(48) On a remarqué au nombre 13 ce qui en est.

Pour conclure toutes ces remarques et dire en peu de paroles ce qu'on doit penser du discours prononcé pour honorer les funérailles du défunt, il semble que tout est renfermé dans quatre petits vers qui ont été faits à ce sujet en la manière suivante :

Pour juger avec équité  
De l'oraison faite à la gloire  
D'un héros de pauvre mémoire  
Rien n'y manque hors la vérité.

*Fin des remarques.*

## RÉPONSES

**Le Drapeau.** (I, III, 29.)—La première livraison du **DRAPEAU**, revue politique mensuelle publiée à Montréal, parut en septembre 1889. Sans se faire l'organe d'aucun parti, le **DRAPEAU** était libéral-conservateur en principe. Son programme était de tenir ses lecteurs au courant des grandes questions nationales; suivre de près l'administration des affaires publiques; enseigner les notions élémentaires de l'économie politique; amasser, pour la lutte, pour référence ou pour études, des matériaux d'utilité première et difficiles à trouver quand il ne sont pas réunis et condensés; résumer les polémiques sérieuses de la presse; reproduire les articles importants donnant des aperçus ou des arguments nouveaux sur les questions du jour; traiter des principes généraux qui régissent l'administration de la chose publique, de l'impôt, de la finance, de la douane, du revenu, des postes, des travaux publics, etc., etc. Le **DRAPEAU** ne vécut que quatre mois.

**Les navires l'Atalante, la Pie, la Marie, la Pomone.** (I, IV, 34.)—Ces navires formaient partie de la flottille de Vauquelain. Le premier juin 1759, dit Jean-Claude Panet, dans son journal du siège (p. 4), arriva l'**ATALANTE**, frégate armée à Rochefort, avec la flûte la **MARIE** et la frégate la **POMONE**, de Brest, avec la **PIE**, le tout chargé de munitions de guerre. Le 8 juin, l'**ATALANTE**, commandé par Vauquelain, et la flûte la **PIE**, commandée par M. Sausaye montèrent à Batiscan (ibid, p. 5). Le 5 août, Panet, étant allé à Ste-Anne pour y rencontrer sa femme, dit qu'il y vit l'**ATALANTE**, la **PIE** et le **DUC DE FRONSAC** qui venaient de recevoir l'ordre d'aller mouiller dans la rivière Richelieu.

La flottille de Vauquelain demeura ancrée en cet endroit pendant toute la durée du siège. Les marins qui la montaient vinrent faire le service des pièces de la ville assiégée. Pendant la bataille des Plaines d'Abraham, c'est Vauquelain qui, à la tête d'une partie de ses matelots, engage les batteries anglaises de la pointe de Lévy.

Au printemps de 1760, quand Lévis vient prendre la glorieuse revanche de Ste-Foye, Vauquelain transporte sur ses navires les munitions de l'armée. Il prend position à l'anse du Foulon avec l'**ATALANTE** et la **POMONE**.

Le 15 mai 1760, à la tombée de la nuit, deux navires de guerre anglais, le **VANGUARD** et la **DIANA**, mouillent dans la rade de Québec. Le **VANGUARD** était un vaisseau de ligne de soixante-quatorze canons, qui, joint aux deux frégates ancrées près de lui, et au **PORCUPINE** qui avait hiverné à Québec, donnait déjà une grande supériorité à l'ennemi sur le fleuve. Lévis envoya sur le champ un officier avertir Vauquelain d'appareiller avec ses frégates et les transports, afin de mettre en sûreté les approvisionnements de l'armée. Malheureusement le temps était si affreux, la nuit si obscure, que l'officier ne put transmettre ses ordres avant le jour.

Les deux frégates anglaises, suivies de près par le VANGUARD, étaient déjà partis de Québec, et arrivaient à toutes voiles sur la flottille de Vauquelain. Celui-ci ordonna à ses vaisseaux de couper leurs câbles. La POMONE abattit trop en appareillant, et vint s'échouer sur la côte de Sillery. Son commandant y mit le feu et regagna l'armée avec son équipage. (Cf. JOURNAL DE MURRAY p. 44; JOURNAL DE MALLARTIC, p. 325; JOURNAL DE FRASER, p. 36). L'ATALANTE rejoignit les transports à la hauteur du cap Rouge, où ils l'avaient devancé. Vauquelain, s'apercevant qu'ils allaient être pris, leur cria de s'échouer. L'ATALANTE continua sa route jusqu'à la Pointe-aux-Trembles, où les deux frégates l'atteignirent et lui coupèrent la retraite. Vauquelain échoua son vaisseau, débarqua tous les hommes qui ne lui étaient pas absolument nécessaires, et soutint avec le reste, pendant deux heures, un combat acharné, jusqu'à ce qu'il eut épuisé toute sa poudre. Le pont de l'ATALANTE était couvert de morts et de blessés. Les deux frégates, voyant qu'il n'amenait pas son pavillon, continuèrent à le cribler de boulets. A la fin, un canot se détacha d'une des frégates, et l'officier qui le montait, s'approchant de l'ATALANTE, demanda à Vauquelain pourquoi il ne tirait plus, ou n'abattait pas son pavillon. Vauquelain répondit fièrement que s'il avait eu de la poudre, il n'aurait pas gardé si longtemps le silence; que si on voulait prendre son pavillon, il fallait venir le descendre. Pour lui, son habitude était d'abattre les pavillons ennemis et non le sien.

L'héroïque marin, ramené à Québec, couvert de blessures, fut l'objet de l'admiration générale, et renvoyé en France, selon son désir. (Cf. MONTCALM ET LÉVIS de l'abbé Casgrain, II, pp 373-377; la notice de M. Gabriel Gravier: NOTICE SUR JEAN VAUQUELIN DE DIEPPE, LE HÉROS DE LOUISBOURG ET DE LA POINTE AUX TREMBLES (Rouen 1885); dans les mémoires de la société Royale du Canada, vol. III, p. 35, (1885) une étude de M. Faucher de St. Maurice: LE CAPITAINE DE VAISSEAU VAUQUELIN).

Les Français parvinrent à remettre à flot la flûte la MARIE et échappèrent à la vigilance des frégates anglaises, grâce à une nuit pluvieuse, très-obscur, et au vent de nord-est qui tourna à la tempête, et fit périr un des vaisseaux anglais, le LOWESTOFF. Le 18 octobre 1760, la flûte la MARIE mettait à la voile pour l'Europe. Elle emportait à son bord le général de Lévis et son état major. La MARIE aborda à la Rochelle dans les derniers jours de novembre.

Ladiaton demande quelles nouvelles on voulait apprendre aux équipages de ces navires, huit ans après le glorieux combat de la Pointe-aux-Trembles? Voici notre version. Le lecteur jugera si elle est vraisemblable.

De retour en France, l'héroïque Vauquelain obtint le commandement d'un vaisseau de soixante canons et se rendit à Pondichéry. Il remplit sa mission avec distinction et revint en France en 1764. Dès qu'il eut mis pied à terre, des officiers qui le jalousaient portèrent auprès du ministre les plus graves accusations contre lui. On enjoignit à Vauquelain de rester aux arrêts dans son appartement. Après trois ou quatre mois de détention, il fut remis en liberté. Quelques temps

après, Vauquelain fut trouvé mort gisant dans une des rues de Versailles. Il était percé de coups. On ne put jamais connaître les auteurs de ce crime.

Vauquelain laissait un fils unique. Ce dernier, sur la recommandation du marquis de Vaudreuil, obtint un emploi dans les bureaux du ministre de la marine. Il s'occupa activement à la rédaction d'un mémoire pour réhabiliter la vie et les travaux de son père.

N'est-il pas vraisemblable de croire que les avis publiés dans la GAZETTE DE QUÉBEC de 1768 le furent à la demande du fils de Vauquelain? En s'adressant aux équipages de l'ATALANTE, de la PIE, de la POMONE et de la MARIE, n'était-ce par réveiller du coup les plus beaux témoignages de la valeur de son père?

Quoiqu'il en soit, une enquête eut lieu dans les bureaux de la marine. Elle fut complètement favorable à la mémoire de Vauquelain. Elle établit les glorieux services qu'il avait rendus à la marine et à la France, et l'injustice des accusations dont, vers la fin de sa vie, il avait été l'objet.

C'est ainsi que, nouveau Lally-Tollendal, Pierre Vauquelain put venger le nom de son père. La justice pleine et entière ne lui vint cependant qu'en 1775.

J. E. R.

**Le bonnet de la liberté.** (I, IV, 38.)—J'ai publié dans le MONDE ILLUSTRÉ du 25 octobre 1890 une chanson sur le bonnet de la liberté que j'avais trouvée dans un vieux cahier de chansons canadiennes. Elle était cependant de provenance française.

P. G. R.

## QUESTIONS

---

52.—Ayez donc l'obligeance de me faire connaître les noms des premiers députés du Bas-Canada lors de l'établissement du système représentatif en ce pays, en faisant suivre chacun de ces noms de celui du collège électoral représenté.

AMÉDÉE R., MARIEVILLE.

53.—Existe-t-il quelque part un portrait du patriote Pierre Bédard, le fondateur du CANADIEN, plus tard juge à Trois-Rivières?

Lebrun, dans son TABLEAU STATISTIQUE DES DEUX CANADAS, mentionne comme œuvres du juge Pierre Bédard, des OBSERVATIONS CRITIQUES SUR LES OUVRAGES DE LAMENNAIS ET DE M. DE BONALD, et aussi un TRAITÉ DU DROIT NATUREL DÉMONTRÉ PAR DES FORMULES ALGÈBRIQUES. Ces ouvrages existent-ils encore, et où pourrait-on les trouver?

UN ABONNÉ, Montréal.

54.—Pourquoi la Malbaie a-t-elle été ainsi nommée? Que pensez-vous de ce prétendu MAL DE LA BAIE qui aurait donné lieu, suivant quelques-uns, à cette appellation? A quelle occasion les Anglais ont-ils substitué MURRAY-BAY à MALBAIE? Enfin, quelle raison certains journaux français ont-ils d'adopter ce changement?

E. L. Chicoutimi.

55.—Je crois remarquer, depuis bien des années, c'est-à-dire depuis que j'y fais attention, que partant par exemple du solstice d'hiver, les jours, c'est-à-dire la clarté s'accroît davantage le soir que le matin. Sous 8 à 15 jours après l'époque du jour le plus court de l'année, la différence devient très sensible le soir.

On s'aperçoit de la différence du jour au lendemain. Mais il me paraît que le matin c'est à peine si la différence est sensible pendant les deux premiers mois, et alors, tout d'un coup, pour ainsi dire, les jours se mettent à allonger très rapidement.

Je ne suppose point que cela tient à une cause astronomique puisque le soleil est supposé se lever autant avant 6 heures le matin qu'il se couche après 6 heures le soir. Ici je ne parle point des 6 heures de l'horloge mais d'une heure également éloignée de chaque côté du méridien.

Sont-ce les brouillards plus accentués du matin qui font que le soleil les pénètre plus difficilement de ses rayons directs?

Serait-ce que ces rayons ne pouvant pénétrer à une aussi grande hauteur avant le soleil levé, nous sont réfléchis de nuages plus bas, leur faisant traverser plus obliquement l'atmosphère avant d'arriver jusqu'à nous? Seraient-ce des vapeurs d'eau qui rendant l'air plus léger diminuent l'intensité de la réfraction? Serait-ce enfin la pupille de l'œil qui se dilatant plus lentement y laisserait pénétrer moins de lumière?

Est-ce une hallucination? Je ne le sais,— mais plusieurs personnes trouvent comme moi que le jour s'accroît moins vite le matin que l'après-midi. Je voudrais être renseigné sur ce phénomène météorologique. Je pose peut-être là une question bien élémentaire, mais je serai satisfait de l'explication que l'on voudra me donner.

X.

56.—Quand le rabat a-t-il été aboli dans l'archidiocèse de Québec? Qu'est-ce qu'un camail? Ce costume a-t-il été en usage ici?

F. D., Québec.

57.—De quelle ville d'Allemagne venait Jean Georges Atchemberg, chirurgien dans l'armée anglaise? Quand est-il venu au Canada? A quel régiment appartenait-il?

LÉVISIEN.

58.—Pouvez-vous me donner les noms des différents maires de Montréal?

ECOLIER.

59.—Quand, par qui et en quel honneur le canton d'Armagh a-t-il été ainsi appelé? En quelle année ce canton a-t-il été arpenté pour la première fois?

CHRYSOLOGUE.

60.—L'esclavage a-t-il jamais existé au Canada?

NÉGRILLON